

- VICTIMES DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES
- SOUTIEN À LA PARENTALITÉ
- SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT 71

Ouverture

Du lundi au Vendredi

Coordonnées

IML Ecluse Chalon

18 rue du Colonel Denfert
71100 CHALON-SUR-SAONE
03.85.43.86.02
iml.ecluse@pep71.org

IML Ecluse Mâcon

11 rue de l'île de France
71000 MACON
03.85.43.86.02
iml.ecluse@pep71.org



Inter Médiation Locative

Pôle Violences Intrafamiliales



Siège Social

18 rue du Colonel Denfert
71100 CHALON-SUR-SAONE
www.pep71.org  

**Chalon-sur-Saône
Mâcon**

L'Inter Médiation Locative

L'IML est un dispositif d'accompagnement au logement destiné à des ménages ayant besoin d'un soutien temporaire pour accéder à un logement autonome.

Quand un ménage est orienté sur le dispositif, nous recherchons avec lui un logement adapté à ses besoins (composition familiale, secteur géographique, situation budgétaire). Nous devenons les titulaires du bail et concluons avec le ménage occupant un contrat de sous-location. Le ménage sous-locataire bénéficie alors d'un accompagnement personnalisé de 6 mois renouvelable 4 fois, soit 24 mois d'accompagnement au total. Au terme de cet accompagnement, le bail glisse au nom du ménage qui devient alors locataire du logement. L'accompagnement peut aussi permettre l'accès du ménage à un logement de droit commun si le logement IML ne correspond plus aux besoins et à la situation du ménage.

Spécificité de l'IML

Le dispositif s'adresse aux familles avec enfants et prioritairement aux victimes de violences intrafamiliales. Il intervient sur l'ensemble du département de Saône et Loire.

Les bénéficiaires

La situation administrative et financière des ménages doit être suffisamment stabilisée pour permettre un accès au logement individuel.

En effet, le ménage occupant reverse à l'association l'intégralité du loyer (APL déduites) et prend à sa charge les abonnements et consommations d'eau, d'électricité, de gaz, l'assurance logement...

L'accompagnement

Un projet d'accompagnement est construit avec le ménage occupant en fonction de ses besoins : accompagnement administratif et budgétaire, appropriation du logement, soutien à la parentalité, accompagnement des démarches dans le cadre des VIF, orientation vers les structures locales, spécialisées et/ou de droit commun selon les besoins d'étayages repérés.

Les objectifs d'accompagnement sont évalués tous les 6 mois.

Les rencontres (visites à domiciles, rendez-vous, accompagnements) ont lieu tous les 15 jours, parfois toutes les semaines quand les besoins sont plus intenses (notamment à l'entrée dans le logement).

L'orientation sur le dispositif

Pour intégrer le dispositif d'IML, une orientation SIAO est nécessaire.

Une prise de contact et un rendez-vous préalables en amont avec le service IML de L'Ecluse, sont les bienvenus !

Équipe Pluridisciplinaire

- Équipe administrative
- Équipe de Direction

Service IML de L'Ecluse Chalon-Sur-Saône :

- CESF
- Éducatrice spécialisée
- Chargée de gestion locative

Service IML de L'Ecluse Mâcon :

- Educatrices spécialisées

Qui finance ?

La DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) finance